

**PCW**

45 Boulevard Marcel PAGNOL
 06130 GRASSE - FRANCE
 Tel : +33 (0)4 92 42 35 00 Fax: +33 (0)4 92 42 35 19
 Site : www.pcwfrance.com Mail : info@pcwfrance.com

Fiche Technique**OULD ANIMAL BASE - BAS00108**

Fournisseur PCW

Référence : OUD ANIMAL BASE - BAS00108

1 - DONNEES TECHNIQUES

Description : Base parfumante
Composition : Mélange de substances odorantes
Solvant(s) : -
Anti-oxydant(s) : Non ajouté directement

1.1 - DONNEES ANALYTIQUES

Aspect : Liquide - non homogène après chauffe (liquide + morceaux)
Odeur : Animalique
Couleur : Marron foncé
Densité @ 20° C : [0.931 ; 0.971]
Indice de réfraction @ 20 °C : [1.480 ; 1.490]
Point éclair en °C (coupelle fermée) : 27.7

2 - DONNEES REGLEMENTAIRES COSMETIQUES

COV Suisse - Annexe 1 : Voir certificat
CMR (Reg. 1223/2009/CE) : Voir certificat
IFRA : Voir certificat
Allergènes SCCNFP List : Voir certificat
Reg (CE) 1223/2009 : Voir certificat
Produits pouvant être ingérés : Non approprié

4 - TRANSPORT - MANIPULATION - STOCKAGE

Tunnel codes ADR : E
Durée de conservation : 12 mois, gardé selon les conditions de stockage.

4.1 - STOCKAGE

Stockage : Stocker à température ambiante dans son emballage d'origine, bien rempli, fermé hermétiquement, à l'abri de l'air et de la lumière.

Transport :

Transport par route ADR/RID : 1266 PRODUITS POUR PARFUMERIE, 3, III
Transport Maritime IMDG : 1266 PRODUITS POUR PARFUMERIE, 3, III

LOUD ANIMAL BASE - BAS00108

Polluant Marin : Non
Transport Aerien IATA : 1266 PRODUITS POUR PARFUMERIE, 3, III

LEGISLATION :

C.A.S : -

Étiquetage :



AH1 Danger par aspiration 1

ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2

EHC3 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 3



FL3 Liquides inflammables 3

SC12 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2

SS1 Sensibilisation cutanée 1



H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P301+P310+P331 - En cas d'ingestion: appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir.

P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 - Éliminer le contenu/recipient conformément à la Réglementation locale / régionale / nationale / internationale.